

**LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »**

***Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991***



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. La Ligue Iteka est décentralisée en 17 fédérations et 32 sections».

***Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°278 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».***

**Semaine du 9 au 15 août 2021**



***En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 15 août 2021, au moins 611 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.***

**TABLE DES MATIERES**

**PAGES**

*0. INTRODUCTION* ..... 4

*I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES*..... 5

*I.1.DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE* ..... 5

*I.1.1.DES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE* ..... 5

*I.1.2. DES PERSONNES TORTUREES*..... 5

*I.2.DU DROIT A LA LIBERTE*..... 5

*I.2.1. DES PERSONNES ENLEVEES*..... 5

*I.2.2.DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT* ..... 6

*II. DES FAITS SECURITAIRES* ..... 7

*II.1.DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES*..... 7

*II.2. DES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS*..... 9

*II.3. DES PERSONNES TUEES PAR REGLEMENT DE COMPTE*..... 9

*II.4.AUTRES FAITS SECURITAIRES*..... 9

*III.CONCLUSION*..... 11

## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

- CDS** : Centre de Santé
- CNDD-FDD** : Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie
- CNL** : Congrès National pour la Liberté
- ETS** : Ecole Technique Secondaire
- FRODEBU** : Front pour la Démocratie au Burundi
- OPC** : Officier de Police Chef
- OPJ** : Officier de Police Judiciaire
- PJ** : Police Judiciaire
- RDC** : République Démocratique du Congo
- SNR** : Service National de Renseignement
- VSBG** : Violences Sexuelles et Basées sur le Genre

## ***0. INTRODUCTION***

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations et des violations des droits civils et politiques ont été enregistrées comme suit : au moins 11 personnes tuées dont 6 retrouvées cadavres, 2 victimes de VSBG, 1 personne torturée, 3 enlevées et 28 arrêtées arbitrairement.

Parmi les victimes figurent 2 femmes tuées.

Les membres du parti CNL n'ont pas été épargnés : 2 enlevés et 16 arrêtés arbitrairement.

Des policiers, des Imbonerakure, des agents du SNR et des administratifs sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes au droit à la vie, au droit à l'intégrité physique et au droit à la liberté.

Ce bulletin revient aussi sur des faits sécuritaires ayant emporté des vies humaines.

## ***I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES***

### ***I.1.DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE***

#### ***I.1.1.DES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE***

##### **Une femme violée en commune Giteranyi, province Muyinga**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 août 2021 indique qu'en date du 7 août 2021, vers 19 heures, sur la colline Ngomo, zone Masaka, commune Giteranyi, province Muyinga, C. N., âgée de 17 ans, élève en 8<sup>ème</sup> année, a été violée par Caporal-Chef Nestor Minani, militaire du camp marine affecté au détachement sur une position au lac Rweru. Selon des sources sur place, ce présumé auteur a été arrêté par la police et détenu au cachot du poste de police de la zone Ruzo.

##### **Un homme blessé en commune Mutumba, province Karuzi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 août 2021 indique qu'en date du 8 août 2021, vers 14 heures, sur la colline Mubaragaza, zone Bibara, commune Mutumba, province Karuzi, Jean Berchmas Ndayikengurukiye, âgé de 37 ans, a été blessé au niveau de la tête par son épouse Violette Nizeyimana, âgée de 34 ans, lors d'une dispute. Selon des sources sur place, le mari a quitté la maison et sa femme qui l'accusait d'infidélité l'a suivi et a jeté une pierre au niveau de la tête de son mari puis elle a pris fuite. Selon les mêmes sources, la victime est allée se faire soigner à un CDS de la localité.

#### ***I.1.2. DES PERSONNES TORTUREES***

##### **Un représentant du parti CNL torturé en commune Giharo, province Rutana**

En date du 12 août 2021, vers 17 heures, Jean Pierre Ndayisaba, représentant communal du parti CNL, résidant sur la colline Butezi, commune Giharo, province Rutana, a été tabassé et ses habits déchirés par un groupe d'Imbonerakure dont Alexis Bandyatuyaga, Violette Niyukuri, Bukuru, Mateso, Vincent Toyi qui est aussi chef de colline Butezi, Laurent et Aloys, dirigés par Alexis alias Kajagari, de la colline Gitanga. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure lui ont tendu une embuscade au niveau de l'ETS Kurubaho quand il rentrait à la maison. Selon les mêmes sources, ces Imbonerakure l'ont conduit au cachot du poste de police de Giharo à bord d'un véhicule de cette commune de type probox. Ils l'ont accusé d'avoir tenté de tuer des Imbonerakure en date du 6 août 2021, vers 20 heures, quand des membres du parti CNL se sont affrontés aux Imbonerakure en se jetant des pierres. Dans la matinée du 14 août 2021, vers 8 heures, étant dans un état critique, Jean Pierre a été sorti du cachot du poste de police par le responsable provincial du SNR et l'ont conduit au cachot du parquet de la République en province Rutana, à bord d'un véhicule immatriculé E0548A, avant de le transférer à la prison de Rutana après être auditionné par le Procureur de la République.

### ***I.2.DU DROIT A LA LIBERTE***

#### ***I.2.1. DES PERSONNES ENLEVEES***

##### **Une personne enlevée en commune Mukaza, province Bujumbura Mairie**

En date du 11 août 2021, au quartier Jabe, zone Bwiza, commune Mukaza, Bujumbura Mairie, César Sendanga a été arrêté par deux policiers en tenue civile. Selon des sources sur place, la victime a été conduite à bord d'une voiture de type Lactus vers une destination inconnue.

## **Deux membres du parti CNL enlevés en commune Kayokwe, province Mwaro**

En date du 11 août 2021, vers 8 heures du matin, Lazare Gahungu, secrétaire communal du parti CNL à Kayokwe, résidant à Kibogoye, commune Kayokwe, province Mwaro et le prénommé Marc, ont été arrêtés à leur domicile par le responsable provincial du SNR de Mwaro et les a conduits vers une destination inconnue. Selon des sources sur place, des membres de leur famille les ont cherchés dans tous le cachot mais en vain.

### ***1.2.2.DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT***

## **Trois membres du parti CNL arrêtés en commune Kayogoro, province Makamba**

Dans l'après-midi du 13 août 2021, à la permanence de la zone Gatabo, colline et zone Gatabo, commune Kayogoro, province Makamba, Léonard Sabimana, membre du comité communal du parti CNL à Kayogoro, Cléophas Toyi et Daniel, respectivement représentant et représentant-adjoint du parti CNL sur la colline Nkaramanyenye de la zone Gatabo, ont été arrêtés par des policiers sur l'ordre d'Eric Ntungwanayo, conseiller technique chargé des affaires administratives et sociales de la commune Kayogoro accompagné par le secrétaire collinaire du CNDD-FDD et le responsable des Imbonerakure sur la colline Gatabo et ils ont été détenus au cachot de cette zone. Selon des sources sur place, ils ont été arrêtés en pleine réunion de leur parti et ils étaient en train de collecter des contributions destinées à la construction de la permanence nationale de ce parti. Selon les mêmes sources, des listes des militants qui ont contribué et un montant d'argent collecté ont été saisis par ces policiers.

## **Une personne arrêtée en commune Kayogoro, province Makamba**

En date du 9 août 2021, sur la colline Gasenga, zone Bigina, commune Kayogoro, province Makamba, le nommé Bavugirije, originaire de la colline Mudaturwa de la même zone, a été arrêté par des policiers après une fouille perquisition opérée en son absence par des policiers et des agents du SNR sans trouver d'objet compromettant. Selon des sources sur place, Bavugirije venait d'être libéré de la prison de Rumonge par la mesure de la grâce présidentielle, il y a 6 mois et il avait été condamné à 21 ans de servitude pénale accusé de détention illégale d'armes.

## **Une personne arrêtée en commune Giharo, province Rutana**

Dans la matinée du 14 août 2021, vers 8 heures, Philibert Nibizi, titulaire du CDS Butezi, a été arrêté par le responsable provincial du SNR à Rutana. Ce dernier l'a d'abord arrêté et ensuite il est allé au cachot du poste de police de Giharo où il a sorti Jean Pierre Ndayisaba, représentant communal du parti CNL. Selon des sources sur place, ce responsable provincial du SNR les a conduits au cachot du parquet de la République à Rutana à bord d'un véhicule immatriculé E0548A. Selon les mêmes sources, Philibert Nibizi était membre du parti FRODEBU avant d'adhérer par force au parti CNDD-FDD.

## **Un membre du parti CNL arrêté en commune Giharo, province Rutana**

En date du 11 août 2021, vers 20 heures, à un lieu communément appelé Ku Rubaho, commune Giharo, province Rutana, Chartier Irutingabo surnommé Derenganya, membre du parti CNL, a été arrêté par des Imbonerakure et ces derniers l'ont conduit au cachot du poste de police de Rubaho, commune Giharo,

province Rutana. Selon des sources sur place, Chartier rentrait à son domicile avec son frère Jean Pierre Ndayisaba, représentant communal du parti CNL à Giharo quand ils sont tombés dans une embuscade de nombreux Imbonerakure qui leur ont lancé des pierres tandis que son frère a pu se sauver ce jour-là.

### **Dix personnes arrêtées en commune Mugamba, province Bururi**

En date du 11 août 2021, sur la colline Mugendo-Ndengo, zone Nyagasasa, commune Mugamba, province Bururi, Samuel Bakumingohe, Gérard Nkurunziza, Lionel, Bangirinama, Ernest Niyondiko, Tony Blair Ntwari âgé de 13 ans, Mutizo, Pascal, Paul Kavuyimbo et Hagabimana ont été arrêtés par des policiers après être pointés du doigt par Steve, commerçant de vaches poursuivi dans le dossier d'un meurtre de Régine Niyonkuru et sa fille Kercy Iteka. Selon des sources sur place, la police avait encerclé leurs ménages depuis 3 heures du matin. Selon les mêmes sources, Paul Kavuyimbo et Tony Blair Ntwari ont été détenus au cachot du poste de police à Muramba tandis que les huit autres personnes ont été libérées après l'audition par un OPJ.

### **Douze membres du parti CNL dont deux rapatriés arrêtés en commune Gatara, province Kayanza**

En dates du 9 et du 10 août 2021, sur la colline Kibenga, commune Gatara, province Kayanza, Kana, Kazadi, Manoveri, Felixis, Claude, Kagwena, Mayoya, Senti, Sitwaye, Kayobera, tous membres du parti CNL ainsi qu'Eric Nsekera et Jean Miburo, rapatriés de l'Ouganda ont été arrêtés par Claude Ndikuryayo, représentant des Imbonerakure de cette localité et Julien Manirakiza, conseiller permanent de l'administrateur communal de Gatara. Selon des sources sur place, en date du 8 août 2021, vers 19 heures, dans un endroit appelé « ku ngoro », Julien et Claude ont demandé des documents de retour au pays à Eric Nsekera et à Jean Miburo, quand ils étaient en train d'étancher leur soif. D'un coup, Julien et Claude ont tenté de les faire monter par force sur une moto et la population est intervenue pour les en empêcher. Des Imbonerakure sont venus en renfort à Julien et Claude mais des gens qui s'étaient interposés dans l'arrestation de ces deux rapatriés avaient déjà pris fuite. Le lendemain matin, dix militants du parti CNL ont été arrêtés et la population de la colline Kibenga s'est rendue chez Rémy Cishahayo, Gouverneur de la province de Kayanza pour le lui informer et en date du 10 août 2021, cette autorité provinciale accompagnée par OPC2 Gabin Ndikuriyo s'est rendue sur les lieux pour la pacification. Le même jour, Eric Nsekera et Jean Miburo, rapatriés de l'Ouganda en date du 6 août 2021 ont été arrêtés par le commissaire de police à Kayanza et conduits au cachot du commissariat provincial de police en justifiant cette arrestation qu'elle était liée à la vérification des documents. Ces derniers ont été libérés en date du 12 août 2021.

## ***II. DES FAITS SECURITAIRES***

### ***II.1.DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES***

#### **Un corps sans vie retrouvé en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie**

En date du 15 août 2021, vers 23 heures, à l'avenue M. Forest n°33, quartier Carama, zone Kinama, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie, un corps sans vie du capitaine Eric Seigneur Bakije a été retrouvé. Selon des sources sur place, la police a été alertée par les parents de la victime qui n'avaient pas de nouvelles de leur fils depuis le 13 août 2021, vers 21 heures. Selon les mêmes sources, la police, le

chef de quartier et un OPJ se sont rendus sur les lieux et ils ont défoncé la porte de la maison de la victime et ils ont trouvé son corps allongé au lit dans un bain de sang, une douille, un pistolet et une cartouche à côté du cadavre qui présentait une blessure au niveau de la tête. Ce cadavre a été évacué vers une des morgues des hôpitaux de la Mairie de Buumbura. Signalons que la victime ne vivait plus avec sa femme qu'elle avait renvoyée, il y a 4 ans.

### **Une personne tuée en commune et province Bururi**

En date du 11 août 2021, sur la colline Mugozi, commune et province Bururi, Jean Bosco Kiduranya, âgé d'une soixantaine d'années, sentinelle, a été tué à l'aide d'une grosse lui lancée sur sa tête par des gens non identifiés lorsqu'il veillait sur un magasin de Joël Hakizimana. Selon des sources sur place, le corps de la victime a été conduit à la morgue de l'hôpital de Bururi. Selon les mêmes sources, Fabrice Nijimbere, OPJ s'est rendu sur les lieux pour faire le constat.

### **Un corps sans vie retrouvé en commune Mwakiro, province Muyinga**

En date du 9 août 2021, vers six heures du matin, sur la colline Butobwe, zone et commune Mwakiro, province Muyinga, un corps sans vie de Begine Ndereyimana, âgé de 31 ans, marié et père de 6 enfants, a été retrouvé suspendu sur un arbre à l'aide d'une corde tout près de sa latrine. Selon des sources administratives communales, il s'agissait d'un suicide tandis que les membres de sa famille disaient que c'était un assassinat.

### **Un corps sans vie retrouvé en commune Giteranyi, province Muyinga**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 août 2021 indique qu'en date du 31 juillet 2021, sur la sous-colline Gatiro, colline Mangoma-Mugano, commune Giteranyi, province Muyinga, un corps sans vie de Noël Nibigira, âgé de 25 ans, conducteur de taxi moto, a été retrouvé dans un caniveau. Selon des sources sur place, la victime qui résidait sur la sous-colline Kagati, colline Kobero, commune Butihinda de la même province, a été tuée par des gens non identifiés qui lui ont pris sa moto immatriculée G1034 A et les pièces d'identification de cette dernière quand elle venait de déposer un client en commune Bwambarangwe, province Kirundo. En date du 4 août 2021, cette moto a été saisie en province Bubanza dans les mains de deux commissionnaires.

### **Une personne tuée en commune et province Ngozi**

En date du 13 août 2021, vers le matin, sur la colline Mwangere, zone Mivo, commune et province Ngozi, Anselme Nsavyimana, âgé de 50 ans, résidant sur cette colline, a été tué poignardé par des gens non identifiés à main armée à son domicile. Selon des sources sur place, la victime a été attaquée par ces gens non identifiés et l'épouse et l'enfant de la victime ainsi que deux voisins, Barenga et Niyonkuru qui sont intervenus ont été grièvement blessés. Selon les mêmes sources, la police et l'administration sont arrivées sur les lieux du crime pour faire le constat tandis que ces personnes blessées ont été évacuées vers l'hôpital de Mivo pour bénéficier des soins de santé.

### **Un corps sans vie retrouvé en commune et province Rutana**

En date du 9 août 2021, vers 22 heures, sur la colline Gakobe, zone, commune et province Rutana, un corps sans vie de Fabien Kagoma a été retrouvé. Selon des sources sur place, il a été tué à l'aide d'un

couteau quand il rentrait chez lui. Selon les mêmes sources, Eric et Prosper ont été arrêtés et conduits au cachot du poste de police de Rutana pour des raisons d'enquête.

## ***II.2. DES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS***

### **Un enfant blessé en commune Bugenyuzi, province Karuzi**

En date du 13 août 2021, vers 20 heures, sur la colline Muramba, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, Salvator Majambere, âgé de 12 ans, a été blessé par son père, Astère Nizigiyimana, âgé de 47 ans, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, ce dernier qui rentrait ivre a demandé de la nourriture à sa femme Daphrose Ndayisenga, âgée de 41 ans. Celle-ci lui a répondu qu'il n'y en avait pas et tout à coup, Astère a battu et blessé Salvator Majambere avec des dents au niveau des doigts en l'accusant de manger toujours son repas.

## ***II.3. DES PERSONNES TUEES PAR REGLEMENT DE COMPTE***

### **Un corps sans vie retrouvé en commune Gashoho, province Muyinga**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 août 2021 indique qu'en date du 20 juillet 2021, vers 22 heures, sur la colline Bonero, commune Gashoho, province Muyinga, un corps sans vie de Marie Goreth Macumi, âgée de 53 ans, résidant sur cette colline, a été retrouvé. Selon des sources sur place, le corps portait des blessures au niveau de la gorge et du cou. Selon les mêmes sources, la victime avait passé la soirée avec son mari Diomède Nyabenda et Egide Nkuzimana, ami de ce dernier dans un bar de cette colline. La victime était en conflit avec son mari depuis qu'elle s'était opposée à une vente d'une propriété familiale il y avait quelques mois. Diomède Nyabenda et Egide Nkuzimana ont été arrêtés le lendemain par des policiers et conduits au cachot de la PJ pour des raisons d'enquête.

### **Une femme tuée en commune Nyabikere, province Karuzi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 août 2021 indique qu'en date du 7 août 2021 vers 20 heures, sur la colline Taba, zone Maramvya, commune Nyabikere, province Karuzi, Béatrice Nsabimana, âgée de 36 ans, a été tuée à coups de couteau au niveau du cou par son mari Frédéric Ngendakumana, âgé de 38 ans. Selon des sources sur place, des voisins sont intervenus et l'ont évacuée vers une structure sanitaire de la localité qui l'a transférée à l'hôpital de référence de Karuzi où elle a rendu son âme en date du 15 août 2021. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du poste de police de cette commune.

## ***II.4. AUTRES FAITS SECURITAIRES***

### **Trois jeunes Imbonerakure noyés en commune Buganda, province Cibitoke**

En date du 13 août 2021, vers 15 heures, dans la rivière Rusizi, frontalière avec la RDC, du côté de la 4<sup>ème</sup> transversale, colline Nyamitanga, commune Buganda, province Cibitoke, Callixte Nsanze, Sindibutume et Louis Hakizimana, tous Imbonerakure, résidant sur la colline Buhayira, commune Murwi ont été noyés et portés disparus. Selon des sources sur place, ils tentaient de fuir un groupe des congolais qui les poursuivaient après les avoir surpris dans des champs de bananeraies où ils attendaient le soir pour voler des gens qui passaient. Selon les mêmes sources, des pêcheurs ont vite alerté des militaires burundais et ces congolais sont retournés dans leur village.

## **Une panique au sein des membres du parti CNL en commune Bukinanyana, province Cibitoke**

Depuis le 13 août 2021, sur la colline Nyampinda, zone Rusenda, commune Bukinanyana, province Cibitoke, des militants du parti CNL ne passent plus la nuit dans leurs ménages suite aux jeunes Imbonerakure dont Edouard, Isidore et le surnommé Rasta faisant des patrouilles nocturnes avec des fusils de type kalashnikov. Selon des sources sur place, en date du 13 août 2021, au chef-lieu de la commune Bukinanyana, une réunion a été organisée par Désiré Ndabazeyimana, secrétaire communal du parti CNDD-FDD accompagné par Nyaminani, responsable communal des Imbonerakure et Christian Nkurikiye, administrateur de la commune Bukinanyana et ils ont ordonné ces Imbonerakure à participer massivement aux patrouilles nocturnes sur toutes les collines pour contraindre la population de cette commune à adhérer au parti CNDD-FDD. Selon les mêmes sources, ces Imbonerakure, en tenues militaires et policières, ont commencé ces patrouilles sur la colline Nyampinda munis d'armes à feu car la population de cette colline a été la première à élire le parti CNL au niveau communal.

## **Des rebelles rwandais dans la réserve naturelle de la Kibira, en province Cibitoke**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 août 2021 indique qu'en date du 7 août 2021, au chef-lieu de la commune Mabayi, lors de la célébration de la fête des communes, le Général Godefroid Bizimana, chargé des missions à la présidence de la République du Burundi et l'administrateur de la commune Mabayi, Nicodème Ndahabonyimana ont confirmé la présence des rebelles rwandais dans la réserve naturelle de la Kibira. Dans leurs discours, ces deux autorités ont découragé les personnes qui collaborent avec ces rebelles et cette autorité de la présidence a cité comme exemple Wilson Bakara, chef de colline Rutorero et Denis Uwimana, frère du Général Godefroid Bizimana qui ont été arrêtés et conduits à la prison Mpimba pour avoir collaboré avec ces rebelles dans leurs ravitaillements. Cette autorité communale a quant à elle annoncé que des mesures graves seront prises contre ceux qui collaborent avec ces rebelles. Par contre, lors de ces cérémonies, les deux autorités n'ont pas parlé de mesures envisagées par l'Etat pour chasser ces rebelles du territoire burundais. Signalons que Général Godefroid Bizimana, natif de la commune Mabayi, a été cité plusieurs fois par nos différentes sources sur terrain comme celui qui coordonnait le déplacement, les ravitaillements et la communication de ces rebelles. Le pouvoir en place a toujours nié la présence desdits rebelles sur le sol burundais.

### ***III.CONCLUSION***

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations et des violations des droits civils et politiques continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes aux droits à la vie, à l'intégrité physique et à la liberté.

Ce bulletin répertorie également des faits sécuritaires ayant causé la perte des vies humaines.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes observés et demande à l'Etat de poursuivre en justice leurs auteurs sans parti pris.